

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 MAI 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Adhésion de la Ville à
différentes associations**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 mai 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 23 mai 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 mai 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quatorze, le 22 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 mai deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame TÉA à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 14 D 12

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE À DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

De nombreuses associations ont pour but de créer des liens entre les collectivités afin de partager des retours d'expériences et de faire évoluer les pratiques.

Certaines associations permettent également une labellisation qui reflète les efforts engagés par la collectivité dans différents domaines comme les « Villes Internet » pour le développement de l'e-administration ou « le Conseil National des Villes et Villages Fleuris » pour le cadre de vie.

Dans le prolongement de la création de réseaux professionnels, certaines proposent des offres de formations dans des domaines très spécifiques comme l'environnement ou l'évolution des logiciels informatiques propres aux collectivités territoriales.

Après avoir identifié ses besoins et fait le bilan des actions menées en lien avec Saint-Germain-en-Laye, la Ville souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à différentes associations.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adhérer aux associations reprises au tableau annexé à la présente délibération et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

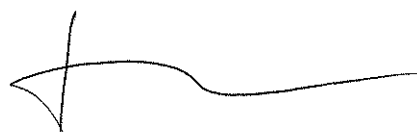
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer aux associations reprises au tableau annexé à la présente délibération et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

ADHESION A DES ASSOCIATIONS

	Nom de l'association	Montant annuel
DSIT	Coter Club	320 €
	Avenio Utilisateurs	60 €
Finances	Association des Maires de France	6 752 €
	Union des Maires des Yvelines	4 105 €
	Association Nationale des Maires des stations classées et des communes touristiques	1 149 €
	Association des Maires de l'Ile-de-France	3 912 €
	Yvelines Première	1 260 €
	Syndicat Mixte Paris Métropole	4 051 €
	AFIGESE	800 €
Vie culturelle	UCEM78 (Union des Conservatoires et Ecole de Musique des Yvelines)	350 €
	APFM (Association des Professeurs de Formation Musicale)	90 €
	INTERMEDIA 78 association de coopération des bibliothèques des Yvelines	60 €
	CAREL réseau pour informations sur les ressources numériques des bibliothèques	50 €
	ADULOA Association des utilisateurs du logiciel Opsys	100 €
Bureau Municipal de l'Emploi	FIDEL	700 €
Commande Publique	OBSAR (Observatoire des Achats Responsables)	480 €
Prévention et Sécurité	ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines)	525 €
Communication	Villes Internet	2 111,60 €
	Fête des voisins	1 600,00 €
Environnement	Conseil National des Villes et Villages Fleuris	800,00 €
	L'Office pour la Protection des Insectes et leur Environnement	30 €
	Association des Villes pour la Propreté Urbaine	900 €
Dev eco	Centre ville en mouvement	1 000 €
TOTAL :		31 206 €